

## Record d'activité pour la Fondation de France en 2014

La Fondation de France publie aujourd'hui son rapport annuel et ses comptes pour l'année 2014. Une année record en termes d'activité, avec la création de 48 nouvelles fondations sous égide et un montant de redistribution et de projets soutenus jamais égalés.

### Une année 2014 marquée par un niveau d'activité historique

« Forts du soutien de plus en plus important de nos donateurs et des fondateurs, nous avons développé notre présence dans l'espace public avec une redistribution très significative de fonds privés. Ensemble, avec les fondations sous notre égide, nous avons consacré plus de 151 millions d'euros à des actions visant à accompagner les plus vulnérables, renforcer l'éducation, l'accès à la culture et la recherche et préserver l'environnement. Une contribution d'autant plus importante qu'elle s'inscrit dans un contexte économique et social tendu, qui frappe un nombre croissant de nos concitoyens. » indique Francis Charhon, directeur général de la Fondation de France.

### Parmi les chiffres marquants pour 2014 :

- 167 millions d'euros de ressources, soit 18 % de plus qu'en 2013 (141 millions d'euros).
- 151 millions d'euros redistribués, contre 128 millions en 2013 (+ 18 % également)
  - 52 % pour soutenir la recherche médicale, l'éducation et la culture
  - 40 % pour aider les personnes vulnérables (emploi, habitat, handicap)
- 9 400 projets soutenus, contre 8 600 en 2013.
- 48 nouvelles fondations sous égide, ce qui porte à 35,4 % le nombre de fondations françaises hébergées par la Fondation de France.

### La transparence financière : un engagement sans-cesse renouvelé, récompensé en 2014

La transparence de la gestion financière a toujours été une priorité pour la Fondation de France. Sous la surveillance d'un comité Financier, les comptes sont analysés chaque année par le comité d'Audit, arrêtés par le Bureau, approuvés par le Conseil d'administration et certifiés sans réserve par le Commissaire aux comptes avant d'être rendus publics.

Cette rigueur a d'ailleurs été récompensée fin 2014 par une Couronne Instit Invest saluant la transparence et l'accessibilité de la communication financière de la Fondation de France, « maillon vital entre les donateurs, les fondations sous égide et les structures financées », insiste Jean-Pierre Lefranc, son directeur financier.

### La Fondation de France, premier réseau de philanthropie en France

Forte de 45 ans d'expérience, la Fondation de France est le premier réseau de philanthropie en France. Il réunit fondateurs, donateurs, experts bénévoles et des milliers d'associations, tous engagés et portés par la volonté d'agir. Elle intervient de deux façons : à travers ses propres programmes d'actions, et à travers les 775 fonds et fondations qu'elle abrite. Ce réseau couvre toute la France, afin d'être en prise directe avec les enjeux locaux.

Habilitée à intervenir dans tous les domaines de l'intérêt général, la Fondation de France agit au présent et prépare l'avenir :

- En répondant aux besoins des personnes vulnérables, avec des actions favorisant le lien social et respectant leur dignité et leur autonomie.
- En développant des solutions porteuses d'innovation et de progrès social, qu'il s'agisse de recherche médicale, d'environnement, d'éducation, de culture ou de formation.

Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

### Contact presse :

Fondation de France - Charlotte de Lattre  
T. 01 44 21 87 47 - [charlotte.delattre@fdf.org](mailto:charlotte.delattre@fdf.org)